AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -7-9-73 573967

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SEVRES, VIENNE

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX - Tél: (XXXXXX)88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL ~~25 F~~ 30 f

C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. W.

Sous Régisseur de recettes et d'avances AVERTISSEMENTS AGRICOLES

12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS

NOUVELLE ADRESSE

"La Fenêtre Nord"
Route de Vasles - BIARD
86000 - POITIERS

BULLETIN n° 156 - SEPTEMBRE 1973

CAMPAGNOLS : LA PREVISION DES PULLULATIONS

POURQUOI ?... COMMENT ?... AVANTAGES ?...

Parmi les principales causes de négligence des traitements préventifs contre le campagnol des champs -c'est-à-dire la destruction en fin d'hiver des foyers avant la reprise de la reproduction - l'une des plus déterminantes provient de l'incertitude existant quant à l'opportunité de cette intervention sachant qu'elle ne s'impose pas forcément tous les ans, contrairement à de nombreux autres traitements antiparasitaires agricoles.

A cet effet, jusqu'à ces dernières années, les informations relatives à ce sujet étaient imprécises et empiriques, aucune base vraiment sérieuse n'existant alors pour dire -et surtout prédire- l'évolution ultérieure du ravageur, c'est-à-dire l'absence ou le risque réel de danger à moyen terme.

Ainsi, des traitements qui ne s'imposaient pas ont-ils parfois été préconisés -voire rendus obligatoires- alors que d'autres, vraiment indispensables, n'ont pas toujours été recommandés à temps.

Cette incertitude sur la nécessité d'intervenir, jointe aux difficultés bien connues d'organisation (et de financement) de la lutte collective, explique l'indécision et l'inaction souvent observées à ce sujet.

Pourtant, contre les campagnols, lutter c'est avant tout PREVENIR, prévenir, à bon escient, c'est d'abord SAVOIR et PREVOIR.

LE SYSTEME DE PREVISION

PRINCIPE : Il repose sur la surveillance PERMANENTE de l'évolution des populations dans les divers milieux fréquentés par ce rongeur.

METHODE : Périodiquement et très régulièrement ont lieu des prélèvements de population à l'aide de ces petites boites-pièges disposées en lignes dans les champs -bien connues déjà par certains : objet de curiosité et parfois de méprise pour d'autres).

P. 1127

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Les animaux ainsi capturés sur le terrain font l'objet, au laboratoire, d'un examen très complet avec autopsie.

De nombreuses données sont ainsi recueillies :
- niveaux démographiques, dispersion géographique,
- structure en classe d'âge des populations,
- état de reproduction, sex-ratio (nombre de mâles par rapport aux femelles),

dont l'analyse et l'interprétation autorisent une appréciation correcte de l'état de la situation et surtout, de ses tendances évolutives, c'est-à-dire du DEVENIR des populations à moyen terme (3 à 6 mois).

REALISATION : Ce travail constitue la mise en application pratique des techniques mises au point par l'INRA à la suite de recherches entreprises depuis une dizaine d'années sur la biologie du campagnol des champs.

Il a été confié, dans le département des Deux-Sèvres, au Service de la Protection des Végétaux qui est, comme on le sait, spécialement compétent en matière d'Avertissements Agricoles en général.

Précisons d'autre part, que la réalisation de ce travail, qui mobilise à temps complet un technicien, et à temps partiel un ingénieur, a été rendu possible grâce à l'appui financier du Conseil Général, en Deux-Sèvres.

DIFFUSION - EXPLOITATION DES RESULTATS

Les informations ainsi obtenues sont communiquées à la Fédération des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures qui les répercute auprès de ses Groupements de base en y joignant les instruction nécessaires pour l'organisation de la lutte, les modalités d'approvisionnement et d'utilisation des appâts.

Compte tenu du temps qu'elles réclament, les opérations de surveillance ne peuvent s'exercer que dans un nombre limité de secteurs, délimités en fonction de leur sensibilité au ravageur, savoir pour les Deux-Sèvres :

Secteur I.... : Canton de BEAUVOIR et régions limitrophes,
Secteur II... : " BRIOUX, PRAHECQ,
Secteur III.. : " LEZAY (partie EST surtout);
Secteur IV... : " AIRVAULT, THOUARS et limitrophes,
Secteur V.... : Région des plaines et entre plaines de l'axe St-POMPAIN CHERVEUX.

Pour avoir des renseignements détaillés, concernant la situation de ces secteurs, tout comme pour obtenir des observations pour d'autres régions non suivies régulièrement (GATINE, BOCAGE, MARAIS), il convient de s'adresser au Service de la Protection des Végétaux - 2, avenue Bujault (immeuble CARCO) -BP.300 - NIORT - tel. 24.80.56.

Pour les autres départments de la région, s'adresser au Service de la Protection des Végétaux à POITIERS, COGNAC, LA ROCHELLE ou à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures (ANGOULEME - LA ROCHELLE)

EN CONCLUSION

Grâce aux informations, crédibles et fiables -puisqu'ayant régulièrement fait leurs preuves depuis 6 ans, qui permettent la PREVISION du danger de pullulation de campagnols, les agriculteurs, souventsceptiques et hésitants au moment d'engager les frais et d'affronter les dificultés d'une lutte collective préventive d'utilité douteuse ont désormais la garantie d'intervenir utilement à coup sûr et, vraiment à BON ESCIENT, lorsque cela leur est recommandé par le Service de la Protection des Végétaux.

J.M. GAILLETON
Contrôleur à NIORT

.../...

CULTURES FRUITIERES

Carpocapse des Pommes et des Poires

Aucune nymphose n'ayant été constatée, les risques d'un deuxième vol sont donc désormais exclus. En conséquence, il est inutile de traiter.

Tavelures du Poirier et du Pommier - Maladies de conservation

Maintenir la protection en utilisant de préférence, les produits mentionnés dans le bulletin du 22 août 1973.

Les Ingénieurs d'Agronomie
Chargés des Avertissements Agricoles

G. PORTIER et P. CORBIN

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription

G. COUTIERE.

Dernière note : Supplément N° 1 au Bulletin N° 155 du 22 août 1973.

TIRAGE DU 6 SEPTEMBRE 1973

P 128